



Le 26 septembre 2022
14h00 à 17h00 – Salle André POMMERY
118 Av. des déportés 60600 Clermont de l'Oise

Programme de la demi-journée organisée par le Comité d'éthique
« Des directives incitatives anticipées en psychiatrie ? »

13h45 : Accueil

14h00 : Allocutions d'ouverture

- + M. Alain MARLIERE, Président du Comité d'éthique du CHI EPSM de l'Oise
- + M. Stéphan MARTINO, Directeur du CHI EPSM de l'Oise

14h10 : Les directives anticipées en psychiatrie : que dit la loi ?

- + Mme Carène PONTE, juriste

14h35 : Echanges

15h00 : Retour d'expérience

- + Mme Edwige CHEN, Médiatrice en santé paire

15h25 : Echanges

15h50 : « Un outil de prévention : les directives anticipées ou plan de prévention partagé »

- + Dr Alexandre CARPENTIER, Chef de Clinique – Chef du Service Pathologies Résistantes – Pôle PRERPS
- + Mme Marine ANGOT, Infirmière en pratique avancée – Pôle de la Permanence des Soins

16h15 : Echanges

16h40 : Discours de clôture

- + Mme Claudine KARINTHI, Déléguée de l'UNAFAM Oise
- + Dr Bruno TOURNAIRE BACCHINI, Président de la CME

Accès gratuit

Inscription obligatoire avant le 16 septembre 2022 : Comitedethique@chi-clermont.fr

Comité d'éthique du CHI EPSM de l'Oise – 2 rue des Finets 60600 Clermont – 03 33 77 50 41 / Poste 75740